

Olivier Christin

VOX POPULI

Ed. Seuil – Collection Liber – 277 pages – 20 €

Ce livre se présente comme une histoire du vote avant le suffrage. C'est un livre exigeant, assez difficile d'accès parce que la période sur laquelle il travaille, grosso modo, du Moyen-Age à la Révolution, n'est pas celle que nous connaissons le mieux ; que son champ d'analyse ne se limite pas à la France, sur laquelle, à la rigueur, nous pouvons avoir quelques lumières, mais s'étend à d'autres pays d'Europe (Angleterre, Allemagne, Italie). Exigeant mais passionnant parce qu'il permet d'aborder les problèmes actuels de la démocratie avec un esprit plus averti sur une très longue histoire dont rien ne permet de dire qu'elle aurait son aboutissement, son épanouissement définitif dans ce que nous entendons aujourd'hui par démocratie représentative.

Il est hors de question de restituer les exemples très détaillés sur lesquels Christin s'appuie. Je vais retenir seulement les points qui m'ont paru les plus saillants.

Christin invite à se méfier de toute téléologie qui verrait une avancée inexorable vers le système électif contemporain à partir des formes primitives que seraient la commune médiévale, les confréries religieuses ou les Universités où d'autres principes ont longtemps régné : le tirage au sort, l'acclamation, l'appel à l'Esprit Saint sur le modèle de la Pentecôte. C'est ignorer la multiplicité des cas, les obstacles, les contradictions qui émaillent toute cette période. Il est sûr qu'il y avait, dans ces formes d'élection, des éléments 'démocratiques' au sens de plus ouverts à d'autres couches de la population que celles qui détenaient le pouvoir. Mais, progressivement, on assiste à une reprise en mains de ces différentes institutions par une aristocratie favorisée par le Souverain.

L'habileté, la rouerie de ces 'notables' pour contourner les mesures qui visent à obtenir une véritable rotation dans l'exercice des charges (communes, universités) sont confondantes. Force est de constater que les mêmes patronymes réapparaissent régulièrement pour les postes les plus prestigieux et que les 'notables' savent se garder avec efficacité des hommes nouveaux et venus des basses classes de la société. A méditer, car cela n'a guère changé.

Le principe majoritaire a longtemps peiné à se faire reconnaître. On lui a préféré l'unanimité, ou l'avis de la sanior pars (la partie la plus saine du corps social, entendez par là les notables. C'est toujours l'argument utilisé et par ceux qui critiquent le système représentatif et par ceux qui le critiquent aussi mais voudraient le remplacer par le tirage au sort. Je signale que les théoriciens de l'Antiquité savaient très bien que l'élection était un procédé aristocratique et le tirage au sort un procédé démocratique)

Ce n'est qu'à la fin du 18ème siècle que se fait progressivement jour "la conviction que, dans les Etats de grandes dimensions et fortement peuplés, les recettes de la démocratie directe ne tiennent plus et qu'il faut donc adopter un système reposant sur la délégation du pouvoir et sur des mandataires, quel que soit le nom qu'on donne à ceux-ci."(p.266)

Le problème est celui du corps (conseil, parlement, diète, conclave..) et de la pluralité des membres. Comment constituer une volonté collective ? Et plus cyniquement comment faire pour que ce soient les "élites" qui soient "élues". Cf. sur ce point, le régime électoral censitaire mis en place par la Constituante et qui réserve le droit de vote aux seuls propriétaires. Christin a des analyses passionnantes sur les gravures qui représentent les grands corps assemblés : de la manifestation visible de l'ordre social où la parole est inégalement répartie à l'invention d'un espace public commun dominé par le débat public. Le problème est celui de la représentation (là-dessus, Rousseau est très clairvoyant). X représente Y, représente Y en l'absence de Y. Il est comme si Y était là, mais il est à la fois X et Y. Rien d'évident dans cette situation qui se complique évidemment quand X représente Y_{n+1} ... Pas étonnant que se constitue un corps des X qui finit par avoir ses propres intérêts, sa propre volonté particulière et qui se fout pas mal des intérêts des Y - ce que l'on appellera aussi la volonté générale.

Evidemment, les choses étaient plus simples quand dominait une vision chrétienne du monde. Quelques remarques éclairantes sur les magistrats chrétiens. Christin rappelle "le double sens du mot 'élection', à partir du latin eligere, qui signifie à la fois 'désigner', 'choisir', 'trier' et 'arracher'. Le vrai magistrat chrétien est ainsi arraché à sa condition ordinaire par son élection, désigné, trié, mis à part ; il est doublement élu, par les hommes, bien sûr, mais surtout par Dieu lui-même qui l'appelle et le distingue." Cf. tout le thème encore prégnant de la 'vocation politique'.

Dieu étant mort ou passé de mode, rien ne vient plus justifier l'élection qu'une divinisation du peuple souverain et du principe majoritaire (mais en réalité, bourrage des urnes et bourrage des crânes limitent considérablement le risque que le 'peuple', en tant que tel s'exprime véritablement ; le peuple manque, comme dit Jean-Christophe Bailly, et il manque au peuple). Subsiste que 'l'élu' est 'au-dessus' de ceux qui l'ont élu, qu'il ne leur doit rien et surtout pas des comptes !

L'opération de l'élection, du scrutin, reste, en dépit des précautions dont on peut l'entourer, assez fragile.

"C'est par lui seul que les voix se vaudront et que l'opération électorale prendra l'allure d'un décompte encadré et précis des suffrages et non d'une négociation délicate entre différents degrés de préséance ", dans une société où certaines voix pèsent plus que d'autres.

"C'est par lui que la volonté collective pourra émerger comme le résultat d'une sorte de main invisible [décidément, Adam Smith, quand tu nous tiens ! P.R.] ajustant les préférences individuelles d'acteurs équivalents sous ce regard seulement, comme le produit de l'agrégat des volontés individuelles, et non comme le triomphe d'un clan ou d'un parti, d'un choix porté par des acteurs identifiés et identifiables à des intérêts précis. L'élection n'est plus compromis ou négociations, mais opération. Mais comment ne pas relever que ce triomphe de la raison statistique et de l'intérêt général repose sur la fragile certitude que la conscience individuelle sera le lieu de la décision juste et désintéressée ?) (p.65) [J'ai souligné ce terme de 'fragile' qui me paraît essentiel et je rappelle que, par une de ces pistes toujours riches d'enseignement qu'ouvre l'étymologie, 'fragile' appartient à la même famille que 'suffrage'. Suffragium était un

tesson de poterie qui servait au vote. Le mot vient du verbe frangere dont le sens est briser, fractionner. Là aussi, cela mérite d'être médité ! P.R.]

Ces questions sont au cœur de nos inquiétudes. Il ne s'agit pas sans doute d'idéaliser un 'avant' le système représentatif mais de prendre conscience qu'il n'est en rien l'absolu qu'on voudrait nous faire croire. "La longue progression de la décision majoritaire et du vote secret a bien produit des effets spécifiques d'autonomisation d'une sphère de la politique, de formation d'une classe d'agents dont c'est la profession que d'y agir, d'accélération de la construction de la volonté collective, mais aussi d'atomisation des citoyens et de désillusion, qui ne sont ni incompréhensibles ni inévitables." (p.274)

Patrick RÖDEL